Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification Code RNCP: 23674

Intitulé

Responsable technico-commercial France et international

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
СТІ	Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s):

Code(s) NSF:

312p Gestion des échanges commerciaux

Formacode(s):

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Responsable Technico-Commercial France et International assure les activités suivantes :

Activité 1 : Veille technologique, commerciale et concurrentielle

- veille technologique sur les produits et les services (normes, brevets, innovation)
- veille commerciale : création et alimentation d'une base de données prospects/clients ; recherche d'appels d'offres France et international
- veille concurrentielle
- rédaction des fiches techniques des nouveaux produits
- interface avec les ingénieurs et techniciens (usine, bureaux d'études, service après-vente) en France et à l'international)

Activité 2 : développement de l'action commerciale France et international

- segmentation du portefeuille prospects/clients/ produits/services
- identification de la cible prospects et des bseoins nouveaux de la clientèle
- définition d'un plan d'action commerciale sur la France et/ou sur l'international
- prospection de la cible définie
- rechcerche et réponse aux appels d'offres nationaux et internationaux
- élaboration de l'offre commerciale
- participation à l'élaboration de projets complexes chez les clients (avant-vente, cahier des charges, solutions clients)
- mise en place d'un réseau de commercialisation internationale

Activité 3 : Négociation commerciale France et international

- segmentation du portefeuille prospects/clients/ produits/services
- négociation avec les partenaires (agents, distributeurs, franchisés, licenciés...) du réseau de commercialisation
- à l'international, s'adapter aux spécificités interculturelles
- reporting des informations du terrain (place de la concurrence et de son offre technique, présentation de la conjoncture économique, politique, technique).

Acticité 4 : Suivi et reporting de l'action commerciale

- élaboration les outils de reporting (tableaux de bord sur les résultats de l'activité commerciale, performance des équipes commerciales)
- réalisation d'un rapport d'activité avec le tableau des prévisions et des réalisations
- présentation du rapport d'activités commerciales lors des revues de direction
- supervision de l'installation des produits vendus et interface avec les services techniques et/ou installateurs locaux à l'international
- suivi de la réalisation des projets/ contrats selon les procédures et outils mis en place dans le système de management de la qualité Le titulaire de la certification est capable de :
- 1 Définir une stratégie de veille à l'international et à en mesurer les résultats
- 2 Assurer le développement France et international
- 3 Mener des négociations commerciales internationales
- 4 Réaliser, présenter et soutenir un reporting d'activité commerciale

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tous les secteurs professionnels sont concernés et la taille de l'entreprise n'est pas un critère majeur pour l'exercice de cette fonction. De plus en plus d'entreprises exercent une activité à l'international et ont besoin de responsables technico-commerciaux pour développer leurs ventes de produits industriels et techniques et assurer un retour sur les demandes des clients en termes de produits techniques

L'industrie, les services informatiques, l'ingénierie et le bâtiment, l'agroalimentaire, le traitement des eaux, l'énergie, la maintenance d'équipements, les télécoms, les biens d'équipement, la haute technologie...

Chargé d'affaires

Chargé de grands comptes

Ingénieur commercial

Responsable commercial France / international

Attaché commercial

Codes des fiches ROME les plus proches :

<u>D1407</u>: Relation technico-commerciale

H1102: Management et ingénierie d'affaires

<u>D1402</u>: Relation commerciale grands comptes et entreprises

 $\underline{\text{D1406}}$: Management en force de vente

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les componsantes de la certification permettent d'évaluer les 4 blocs d'activité :

- Elaboration de la veille technologique, commerciale, concurrentielle
- Développement de l'activité commerciale France et international
- Négociation commerciale France et international
- Suivi et reporting de l'action commerciale

Elles regroupent:

- 1.1 Evaluations écrites
- des cas pratiques
- des dossiers professionnels
- des cas de synthèse
- 1.2 Travaux de groupe
- Réalisation d'une étude de marché internationale
- 1.3 Evaluations orales
- Exposés, soutenenances de travaux et de simulations de négociation
- 2 Des compétences validées sur la base de travaux réalisés en entreprise qui donnent lieu à :
- une évaluation par le tuteur de stage
- un rapport de missions noté
- une soutenance orale face à un jury professionnel

L'obtention de la certification niveau II « Responsable Technico commercial France et International » nécessite la validation de l'ensemble des blocs décrits ci dessous.

Tout candidat obtenant une validation partielle sera amené à repasser les épreuves du ou des blocs non acquis.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION				
Bloc de compétence n°1 de	Descriptif:				
la fiche n° 23674 - Mettre en	- Rechercher et identifier les évolutions produits / services				
place une veille	- Utiliser les outils de l'intelligence économique				
commerciale, concurrentielle	- Etablir une matrice SWOT				
et réaliser une étude de	- Segmenter et cibler les marchés				
marché	- Positionner une gamme de produits / services				
	- Utiliser les outils du mix-marketing				
	- Analyser le positionnement et différenciation des concurrents				
Modalités d'évaluation :					
	- Etude de marché				
	- Réaliser une étude de marché qui intègre les points de veille :				
	commerciale, concurrentielle				
	- Remise d'un dossier professionnel et soutenance orale devant un				
	jury professionnel				
Modalités de certification :					
	Remise d'une attestation en lien avec la certification de l'activité 1				
	du référentiel de certification « Veille technologique, commerciale et				
	concurrentielle »				

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°2 de	Descriptif:
la fiche n° 23674 -	- Comprendre les différences culturelles
Communiquer dans un	- Identifier les typologies des cultures
environnement multiculturel	
	- Construire un langage commun
	- Travailler avec des partenaires étrangers (Anglophones ,
	Allemands, Russes, Chinois, Brésiliens)
	Modalités d'évaluation :
	Etude de cas « pratiques interculturelles »
	Modalités de certification :
	Remise d'une attestation en lien avec la certification de l'activité 1
	du référentiel de certification « Veille technologique, commerciale et
	concurrentielle »
Bloc de compétence n°3 de	Descriptif:
	- Produire un site performant
place une stratégie digitale	- Maîtriser les outils numériques d'animation
	- Communiquer efficacement auprès de ses cibles
	- Maîtriser les nouvelles technologies
	- Animer les réseaux sociaux en lien avec l'activité de la structure
	- Assurer un reporting sur l'actualité des réseaux sociaux.
	Modalités d'évaluation :
	- Etude de cas web marketing
	- Mise en situation professionnelle ou analyse du dossier
	- Présentation orale et écrite de l'étude et soutenance face à un jury
	de professionnels.
	Modalités de la certification :
	Remise d'une attestation en lien avec la certification de l'activité 2
	du référentiel de certification « Assurer le développement France et
	International »
Bloc de compétence n°4 de	Descriptif:
	- Mettre en oeuvre une stratégie commerciale
plan d'action commerciale	- Définir les objectifs commerciaux
	- Segmenter le portefeuille prospects / clients / produits / services
	- Sélectionner les méthodes de prospection
	- Etablir les budgets commerciaux
	- Créer et animer un réseau commercial
	Modalités d'évaluation :
	- Réaliser un plan de développement commercial France et
	international sur un couple produit / service / produit
	- Remise d'un dossier professionnel et soutenance orale devant un
	jury professionnel
	Modalités de certification :
	Remise d'une attestation en lien avec la certification de l'activité 2
	du référentiel de certification « Assurer le développement France et
	International »

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°5 de	Descriptif:
la fiche n° 23674 - Elaborer	- Rédiger les clauses juridiques et commerciales d'une offre
une offre et répondre	- Construire les conditions générales de vente
	- Calculer le prix de vente en fonction de l'Incoterm
	– Analyser les spécificités des appels d'offres
	- Analyser et préparer la réponse aux appels d'offres
	– Manager les projets internationaux
	Modalités d'évaluation :
	Etude de cas offre commerciale France et international
	Modalités de certification :
	Remise d'une attestation en lien avec la certification de l'activité 2
	du référentiel de certification « Assurer le développement France et
	International »
Bloc de compétence n°6 de	Descriptif:
	- Construire les argumentaires commerciaux
et établir le contrat	- Préparer ses entretiens de négociation
	– Elaborer une grille de négociation
	- Ecouter le client
	- Utiliser les techniques de questionnement, de reformulation
	- Argumenter ses demandes
	– Réfuter les objections
	- Analyser les styles de négociation
	- Utiliser les techniques actives de conclusion
	- Analyser le contexte juridique international - les grandes familles
	de contrats internationaux
	- Rédiger les clauses d'un contrat de vente (commerciales,
	logistiques, financières et juridiques)
	Modalités d'évaluation :
	- Mise en situation professionnelle avec jeux de rôle et scénarios de
	négociation commerciale
	- Etude de cas « analyse d'un contrat commercial »
	Modalités de certification :
	Remise d'une attestation en lien avec la certification de l'activité 3
	du référentiel de certification « Mener des négociations
Dia da a a a a 41 a a a a 67 da	commerciales internationales »
Bloc de compétence n°7 de	Descriptif:
la fiche n° 23674 - Suivre les	1 3
actions commerciales	- Présenter les résultats à une direction commerciale
	- Suivre la réalisation d'un projet international
	- Suivre une affaire internationale -
	Modalités d'évaluation : Etude de cas « suivi commercial »
	Modalités de certification : Remise d'une attestation en lien avec la certification de l'activité 4
	du référentiel de certification « Réaliser, présenter et soutenir un
	reporting d'activité commerciale »

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION		
Bloc de compétence n°8 de	Descriptif:		
la fiche n° 23674 - Manager	- Piloter l'activité commerciale		
une équipe commerciale	- Animer la performance de son équipe		
	- Motiver et mobiliser son équipe commercial		
	- Adapter son style de management		
	- Conduire une réunion commerciale		
	- Management responsable		
	Modalités d'évaluation :		
	Mise en situation professionnelle avec jeux de rôle		
	Modalités de certification :		
	Remise d'une attestation en lien avec la certification de l'activité 4		
	du référentiel de certification « Réaliser, présenter et soutenir un		
	reporting d'activité commerciale »		

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le jury est composé de : - directeur pédagogique du CTI - 4 personnalités externes au centre (professionnels de la fonction commerciale France / internationale) et le cas échéant : - du tuteur / responsable de l'entreprise employeur du candidat
En contrat d'apprentissage	\perp	Χ	
Après un parcours de formation continue	X		Le jury est composé de : - directeur pédagogique du CTI - 4 personnalités externes au centre (professionnels de la fonction commerciale France / internationale) et le cas échéant : - du tuteur / responsable de l'entreprise employeur du candidat
En contrat de professionnalisation	X		Le jury est composé de : - directeur pédagogique du CTI - 4 personnalités externes au centre (professionnels de la fonction commerciale France / internationale) et le cas échéant : - du tuteur / responsable de l'entreprise employeur du candidat
Par candidature individuelle	X		Le jury est composé de : - directeur pédagogique du CTI - 4 personnalités externes au centre (professionnels de la fonction commerciale France / internationale) et le cas échéant : - du tuteur / responsable de l'entreprise employeur du candidat

Par expérience dispositif VAE prévu en	X	Le jury est composé de :
2007		- directeur pédagogique du CTI
		- 4 personnalités externes au centre (
		professionnels de la fonction commerciale France /
		internationale)
		et le cas échéant :
		- du tuteur / responsable de l'entreprise employeur
		du candidat

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		Х
Accessible en Polynésie Française		X

Accessible en Nouvelle Caledonie	Χ
Accessible en Polynésie Française	Χ

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

Arrêté du 16 janvier 2008 publié au Journal Officiel du 24 janvier 2008 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour 2 ans, avec effet au 24 janvier 2008 jusqu'au 24 janvier 2010.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 17 juillet 2015 publié au Journal Officiel du 25 juillet 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Responsable technico-commercial France et international" avec effet au 22 juillet 2015, jusqu'au 25 juillet 2020.

Arrêté du 12 juillet 2010 publié au Journal Officiel du 22 juillet 2010 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé Responsable technico-commercial France et international, avec effet au 22 juillet 2010, jusqu'au 22 juillet 2015.

Pour plus d'informations

Statistiques:

http://www.ctiformation.com

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

CENTRE DE TECHNIQUES INTERNATIONALES (CTI)

70 rue Anatole France - 92300 LEVALLOIS-PERRET

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

CENTRE DE TECHNIQUES INTERNATIONALES (CTI) - 70 rue Anatole France - 92300 LEVALLOIS-PERRET

LE GROUPE MERKURE - 384, avenue du Club Hippique13090 AIX-EN-PROVENCE

IFA (Institut français des affaires) - 4, rue Saint Charles - 57000 METZ

ESCG - 12 rue de Madrid 75008 PARIS

EPVM - Ecole Pratique de Vente et de Marketing - 21, rue de Courcelles - 51100 REIMS

FORMASUP ECOLES - 89, Quai des Chartrons - 33300 BORDEAUX

ADEFI - 5, rue des Graves - 31170 TOURNEFEUILLE

CITE FORMATION - 124, rue du Faubourg Bannier - 45000 ORLEANS

CFA AFPAM - 21, rue de Courcelles - 51100 REIMS

SARL ETIS - 128, allée des Champs Elysées - 91042 EVRY Cedex

INTITUT EUROPEEN DE FORMATION - 23 rue Vauban - 67000 STRASBOURG

CPEA - 35, rue de Clichy - 75009 PARIS

GFS - Groupe Formation Système - 4, place Charles de Gaulle - 63400 CHAMALIERES

ISME - 6, rue du Moulin de la Halvêque - 44300 NANTES

IDAIC - rue Albin Haller - 86000 POITIERS

FORMAVAR - 245, avenue de l'Université - 83160 LA VALETTE DU VAR

IFCV - 70, rue Anatole France - 92300 LEVALLOIS-PERRET

ESCA-SUP SARL - 396, rue du Mas de Verchan - 34000 MONTPELLIER

Historique de la certification :

Certification précédente : Responsable technico-commercial France et international